

Ensemble

Le journal des associations adhérentes du réseau Léo Lagrange en Région Nord Pas de Calais Champagne Ardennes

NUMÉRO 69 FÉVRIER 2014

Edito

Nombre sont les employeurs qui se trouvent dans l'expectative du sort réservé au temps partiel. Car, enfin, 3 semaines après son entrée en vigueur, la nouvelle durée hebdomadaire minimale de 24 heures du travail à temps partiel, vient d'être déclarée suspendue à compter du 22 janvier 2014 et jusqu'au 30 juin 2014.

Les signataires de l'ANI du 11 janvier 2013, dans leur négociation du donnant-donnant, ont renvoyé à la négociation des branches les dérogations à cet accord. Les accords de branche étendus qui devaient permettre d'organiser les aménagements nécessaires ont-ils réussi? Terrible est le constat. Un an après l'ANI et 6 mois après la loi, le bilan est clair, seules 4 branches sont parvenues à un tel accord.

La branche des Centres Sociaux, et celle de l'aide à domicile ont conclu un accord réduisant les temps partiels, la branche animation se cherche encore...

Est-il souhaitable que la même question connaisse des solutions différentes d'une branche à une autre?

Marié Pierre Shramm (avocat associé, département social, CMS Bureau Francis Lefebvre), dans un article des Echos Business indique : « Sur certains points qui intéressent l'ensemble des branches et des entreprises (mi-temps thérapeutique inférieur à 24h, est-ce une contrainte personnelle?; les contrats de remplacement, qui peuvent, au regard des dispositions sur le CDD, imposer un contrat de moins de 24h; caractère temporaire ou pérenne des contraintes personnelles, ...), c'est au législateur qu'il appartient d'apporter les compléments nécessaires aux insuffisances de la loi du 14 juin 2013. »

Dans l'attente des réponses du législateur et des branches dont dépendent nos associations du réseau pour conclure des accords, nombre seront nos associations à rester dans le flou dans l'attente d'un cadre législatif et/ou conventionnel.

Joana PI

Pôle Vie Associative

DANS CE NUMÉRO

Information associations.....	2
« Esprit Libre à Léo Lagrange Nord.....	3
Pourquoi ces journées	3
Ecobox par Léo Lagrange Consommation Nord.....	4
Fam'Art 2014	4
A vos agendas	4



INFORMATION ASSOCIATIONS

Flash Info



La DRLL édite un Flash Info destiné à vous donner des informations rapides et succinctes transmises par vous (actions associatives) ou sélectionnées par nous pouvant vous être utiles.

Ce flash info ne vous parviendra que par mail. Nous vous invitons donc, si ce n'est déjà fait, de nous faire parvenir votre adresse mail à :
joana.pi@leolagrange.org

Le Guide 2014 du bénévolat



Le Ministère des sports et de la vie associative vient d'éditer le guide 2014 du bénévolat. Vous trouverez dans ce guide un certain nombre

de réponses aux questions que vous

pouvez vous poser, notamment sur le panorama de l'engagement, la gestion du temps, la formation, la responsabilité et la protection...

Le guide informe sur les droits des bénévoles et le soutien au bénévolat. Vous pouvez le télécharger sur le site du ministère à l'adresse suivante :

http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Le_Guide_Benevolat_2013_2014_basse_def.pdf

LES DOCUMENTS INTERNES D'UNE ASSOCIATION À LA DISPOSITION DE SES MEMBRES

Il est bon de rappeler ce qu'a jugé la Cour de Cassation dans son arrêt du 27 novembre 2013.

« *Tout membre d'une association a le droit de s'assurer du bon fonctionnement de celle-ci en réclamant la possibilité de consulter les documents lui permettant de vérifier la conformité de l'association avec les dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables.* »

Les dirigeants ne peuvent refuser la consultation des documents internes de l'association.

L'association concernée par ce jugement et ne voulant pas répondre favorablement à la communication des pièces demandées, s'est vu opposer ce commentaire de la Cour « *qu'en énonçant qu'on discernait mal pourquoi il ne pourrait être satisfait à la production complémentaire qui est sollicitée, si ce n'est la volonté de dissimuler certains éléments...* »

Source : Cour de Cassation
Chambre Civile 1 Audience publique du 27 novembre 2013
N° de pourvoi : 12-23694

2

LES RAIDS NATIONAUX 2014 C'EST PARTI!!!



L'Union Nationale Sportive Léo Lagrange vous propose 3 raids, à la base de loisirs Chambod-Merpuis—01450 Poncin :

Raid Espoir, du lundi 14 au vendredi 18 juillet 2014

Raid Elite, du lundi 21 au vendredi 25 juillet 2014

Raid Ados, du lundi 28 juillet au 1er août 2014

Avec l'Union Nationale Sportive Léo

Lagrange, un raid-aventure, ou le sport comme outil pédagogique, de mobilisation et de création de liens.

Le raid-aventure est un enchaînement d'épreuves sportives où techniques et d'endurance. Esprit sportif et coopératif, sont les maîtres mots pour les jeunes.

Si vous souhaitez inscrire un équipage pour participer à cette aventure, demandez le dossier de candidature avant le 8 mars 2014 à :

Union Nationale Sportive Léo Lagrange

**150 Rue des Poissonniers
75018 PARIS**

Téléphone : 01.53.09.00.22

Email :
union.sportive@leolagrange.org

<http://www.leolagrange-sport.org/>

<http://www.esprit-sportif.org/>



Ce samedi 1er février a été l'occasion d'un grand débat citoyen autour de « l'égalité Républicaine », cette journée s'inscrit dans la démarche de débat d'idées au sein du réseau Léo Lagrange.

« L'éducation populaire n'a pas besoin de grands prêtres, elle a besoin de citoyens convaincus que FAIR de l'éducation populaire contribue à la résolution des difficultés du monde, à sa compréhension et au lien entre les hommes »

Le mot d'accueil est celui de Bernard Renault, président de Léo Lagrange Nord, Yann Lasnier Secrétaire Général de la FLL



Le premier atelier débattait de « égalité républicaine et immigration », deux concepts différents se sont dégagés des débats du groupe: l'imaginaire collectif et les stéréotypes.

Dès que le mot immigré est prononcé c'est l'image des embarcations, individuels, gros sacs ou balises, colorés de peau, sans emploi, issus de pays africains ou pays de l'est avec des différences alimentaires et vestimentaires; Il leur est reconnu du courage, mais la langue et la culture posent des barrières, lors de leur arrivée en France ils sont contents mais ils déchantent vite, l'immigration est synonyme d'immigration illégale. Leur motivation est économique ou politique (beaucoup de conflits dans le monde).

Mais ne sommes nous pas, tous, plus ou moins, fils ou filles d'immigrés?

A ne pas nier l'immigration positive et l'intégration. Dans le milieu rural, est étranger celui qui n'est pas né (depuis plusieurs générations) dans le village.

Nous devons nous interroger sur les discriminations, de la responsabilité des élites, des responsables publics, des politiques publiques. Les préjugés ne sont pas innés, ils s'acquièrent.

créé la dynamique « Esprit libre », Maryse Lion-Lec, adjointe au maire d'Amiens a fait à l'assistance, un retour sur « Les ateliers de l'égalité » mis en place par la commune pour et avec les habitants. C'est Stéphane Dëbic Directeur de l'association Nord qui a endossé le rôle de « Monsieur Loyal ». Ont également participé Jean-Luc Touli, Christophe Clavet et la présence fortement remarquée et participative de Laurianne Deniaud



Trois ateliers, repartis dans la journée ont été proposés aux 140 participants.



Le second atelier pose la problématique de « Egalité, frein ou moteur du progrès? » sous forme de démocratie participative.

Il n'y a pas de définition unique trouvée par le groupe.

La démocratie participative est l'éducation populaire revisitée, c'est un exercice de pédagogie. La démocratie participative est un projet, un concept, chacun s'exprime au vu de son appartenance de son statut. C'est une confrontation entre le projet, le besoin, les priorités, les impératifs. Il ne faut surtout pas mélanger concept et outil. Il y a un manque total d'éducation à la démocratie participative du tout petit. La Démocratie participative est un contre pouvoir de l'élu. Les formes de consultation sont importantes, elles doivent permettre à l'élu a prendre des décisions. Les associations sont une force de démocratie participative.

Mais attention, trop nombreuses sont les associations qui n'ont pas un comportement démocratique. A nous de faire en sorte qu'elles l'aient.

Le troisième atelier avait pour thème l'égalité républicaine et démocratie.

L'égalité n'existe pas, elle doit-être qualifiée pour être reconnue. L'égalité fonctionne dans le cadre des valeurs républicaines.

POURQUOI CES JOURNÉES?

La démarche de ces journées est de se réapproprier le débat citoyen. « Tout n'est pas éducation populaire, ce sont les contenus qui font que c'est de l'éducation populaire » dit Yann Lasnier. Les débats publics sont fagocités par les extrêmes, Léo Lagrange agit contre ces attitudes. L'éducation doit se faire dès le plus jeune âge, c'est ce à quoi s'emploie les « petits citoyens » qui s'adressent à un public de 7/11 ans.

L'égalité républicaine doit se traduire par:

- une libre parole,
- une libre opinion
- de la bienveillance

La FLL est un opérateur avec une âme, des valeurs et un travail éducatif.



FAM'ART 2014

FAM'ART 2014
leo lagrange

JOURNÉES CULTURELLES

EXPOSITION
Samedi 29 mars 15 h à 18 h
Dimanche 30 mars 10 h à 12 h
15 h à 18 h
Ouverte à tous Entrée gratuite

CONCERT
le Chant des Aulnes
Samedi 29 mars 17 H 30
Entrée gratuite

29 - 30 Mars
Salle des Fêtes
FAMARS

Leo Lagrange Famars Nord le Département VALENCIENNES METROPOLE

Pierre Montagnon, président du Club Léo Lagrange de Famars et son équipe de bénévoles vous invitent à venir nombreux à la nouvelle édition de Fam'Art 2014

Des expositions, des concerts, comme tous les ans attendez-vous à être surpris et étonnés.

Les écoles de la ville seront cette fois encore partie prenante de ces journées culturelles.

Contact : 03.27.27.21.70

Intranet :

Une nouvelle fiche pratique est à votre disposition :

« Rupture conventionnelle : la jurisprudence se construit ».

DÉLÉGATION RÉGIONALE LÉO LAGRANGE
41 RUE LAZARE GARREAU 59000 LILLE

« ANIMATION D'UN ATELIER ECOBOX PAR LÉO CONSOMMATION NORD

Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial, la Ville de Lille a développé un outil permettant de lutter contre la précarité énergétique au sein de la métropole lilloise, l'Ecobox. Celui-ci contient différents objets permettant d'économiser les énergies au sein des foyers les plus modestes (ampoules basse-consommation, éco-mousseurs, coupe-veilles, etc.). Léo Lagrange Consommation Nord permet la diffusion de cet outil auprès des ménages les plus modestes, de les sensibiliser à la maîtrise de l'eau et des énergies mais aussi d'assurer le suivi de leurs consommations.

Il y a un accompagnement collectif, des ateliers ludiques sont proposées aux familles pour sensibiliser aux éco-gestes, et un accompagnement individuel qui par un suivi mensuel, les consommations des foyers seront établies tout au long de la mise en œuvre du projet. LLCN assistera les habitants dans l'installation des Eco-box, vérifiera les relevés des consommations et s'assurera de la bonne application des éco-gestes au sein du domicile.

Les objectifs de ce projet sont :

- sensibiliser les personnes aux économies d'eau et d'énergies
- les aider à mieux comprendre et à gérer leurs factures
- leur présenter les dispositifs existants en matière de précarité énergétique (Tarif de Première Nécessité, Fonds de Solidarité pour le Logement, etc.)
- faire le point sur les relevés mensuels des consommations (observer les évolutions).

Cet atelier est gratuit et ouvert à tous. Si vous êtes intéressé(e) appeler le centre social de l'Arbrisseau au 03.20.16.84.30 et demandez Laura LE-MAIRE.



A vos agendas :

29- 30/03/2014 week-end culturel par le Club Léo Lagrange de Famars

Programmation des formations de bénévoles 2013 :

- Montage d'un projet de mobilité européenne —Lens le 18/09
- Education aux médias— Boulogne sur Mer le 11/06
- Prévention du racisme— Maubeuge le 25/09
- Prévention de la violence— Bully les Mines le 16/10
- Prévention du sexisme et de l'homophobie— Lille le 06/11
- Le développement durable au sein d'un réseau—Hergnies le 30/10
- « Esprit Libre » - Lille le 20/11

Programmation Bafa—BAFD 2014 : www.bafa-bafd.org